



Site Natura 2000

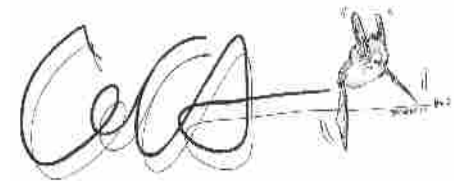
Grottes du Trou noir (FR7200699)

COPIL
27 Janvier 2012

Bilan animation 2011 et perspectives



**Conservatoire
d'espaces naturels
Aquitaine**





Présentation générale

Le site: « Grotte du Trou noir »

Présence de chauves-souris, DOCOB validé en 2008

2011 : première année d'animation

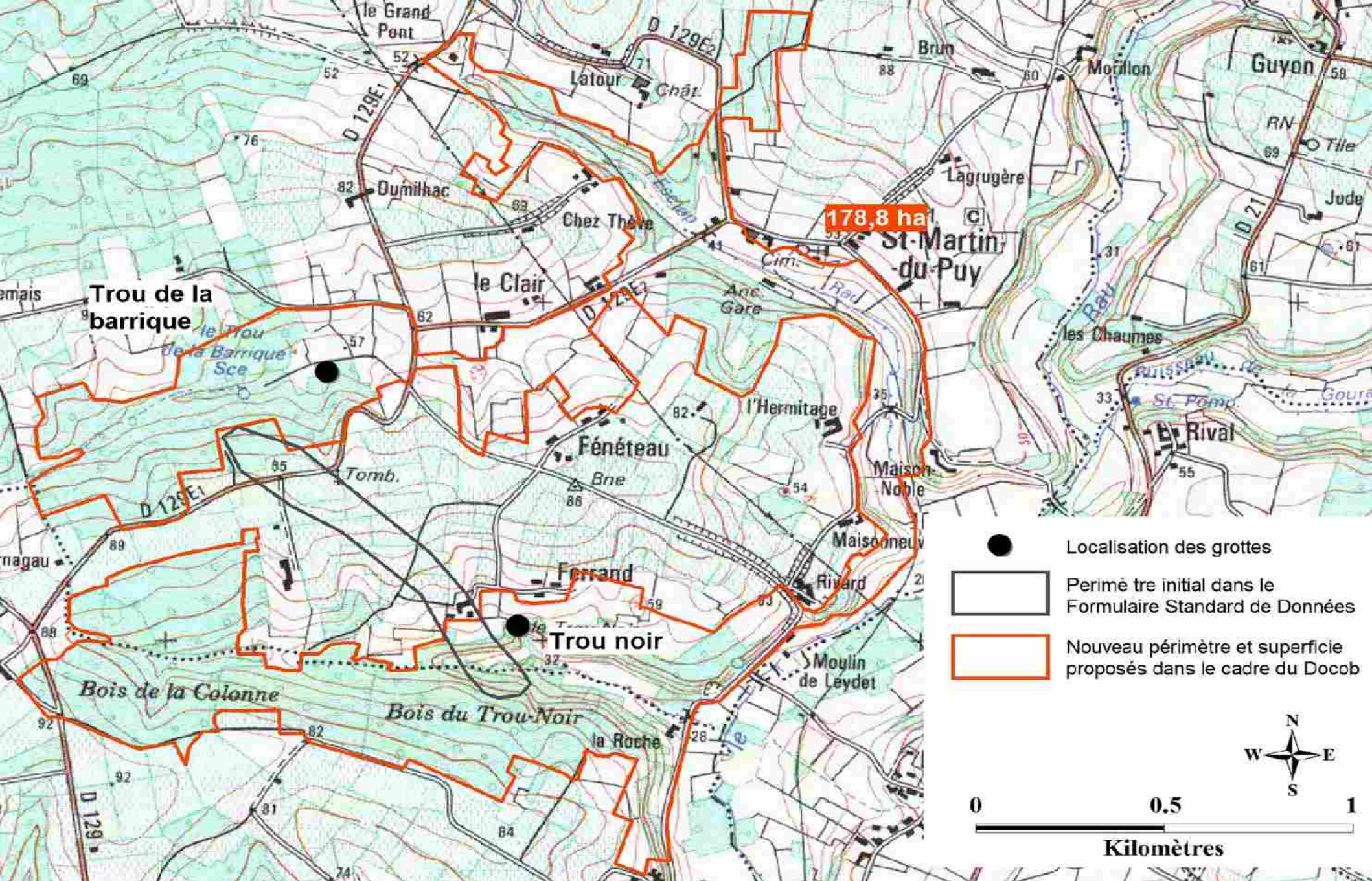
Site d'intérêt international

Minioptère de Schreibers



Murin de grande taille





**178,8 ha : 132,7 ha sur Saint-Martin-du-Puy
46,1 ha sur Saint-Martin-de-Lerm**



Présentation générale

Compte rendu des prospections de M. Gandin (GCA) :

- 13/10/2010 environ 1000 minioptères
- 06/03/2011 quelques murins de grande taille, puis surprise, au niveau de la nurserie un essaim très serré d'environ 200 minioptères.
- Avril 2011 : présence de nombreux minioptères et Murins de grande taille
- 06/05/2011. Les essaims de minioptères et murins de grande taille sont en place dans la zone de la nurserie.
- 10/06/2011 Au total 4 à 6000 murins, y compris les juvéniles (un bon 1/3 du total) et un millier de minioptères, sans compter les "juvéniles"
- Trentaine de Murins de grande taille morts





Les objectifs

O1 Conserver les espèces et habitats d'espèces d'intérêt patrimonial

			Type	Priorité
O11	GH1	Mise en place d'un périmètre de protection au Trou Noir et information	CFGMN	1
	GH2	Mise en place d'un périmètre d'une grille à chiroptères au Trou de la Barrique et information	CFGMN	1
O12	GH3	Création ou restauration de clairières ou des landes F 27 001	CFGMN	2
	GH4	Travaux d'abattage ou de taille sans enjeux de production F 27 005	CFGMN	2
	GH5	Reconversion des terres arables en herbages extensifs	MAE T	2
	GH6	Reconvertir les terres arables en prairies temporaires	MAE T	2
	GH7	Gestion extensive de la prairie par la fauche et/ou pâturage	MAE T	2

O2 Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces

			Type	Priorité
O21	SE1	Suivi des populations de chiroptères de la grotte	Hcn	1
	SE2	Détermination – identification des espèces Grands Murins / Petits Murins	Hcn	1
	SE3	Relevé topographique de la traversée	Hcn	2
O22	SE4	Suivi de l'évolution des habitats d'espèce sur le site	Hcn	2
O23	SE5	Évaluer la conservation des espèces et des habitats d'espèces (bilan et expertise)	Hcn	1

O3 Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces

			Type	Priorité
O31	VA1	Mise en place de la sensibilisation vis à vis de l'utilisation des vermifuges type Ivermectine	Hcn	1



Les objectifs

Objectifs de la première année d'animation : redémarrage de la démarche sur le site

- acquisition des informations nécessaires à la concrétisation des mesures de gestion : **identification des propriétaires et actualisation (avec la mairie de Saint-Martin du Puy) et digitalisation du parcellaire**

- Action concentrée sur la mesure de gestion prioritaire : aménagement des accès (Trou Noir et Trou de la Barrique) : **cf présentation ci-apres**

- prise de contact avec les propriétaires concernés : **cf présentation ci-apres**

- rédaction de la Charte Natura 2000 : **cf présentation ci-apres**



Le Trou Noir

Mise en place d'un périmètre de protection (grotte du Trou Noir)

Intérêt pour le propriétaire :

- mise en sécurité du site et responsabilité du propriétaire
- problème de pénétration « sauvage »

Engagements sur 5 ans :

- réalisation d'un diagnostic initial
- pose du périmètre entre le 1^o Octobre et le 15 Mars
- mise en place d'un panneau d'information (GCA, CDS 33, propriétaires...)

Intérêt écologique :

- limitation des dérangements



Le Trou Noir





Le Trou Noir







Le Trou Noir



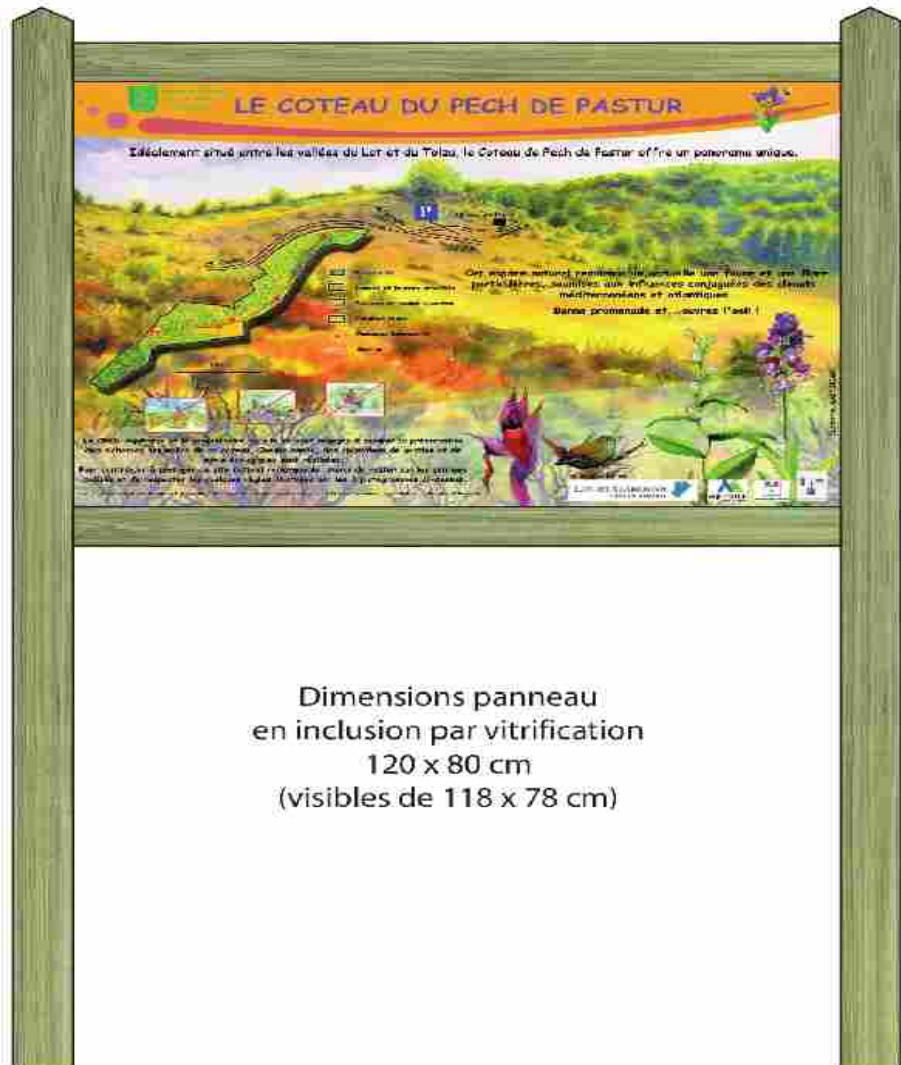
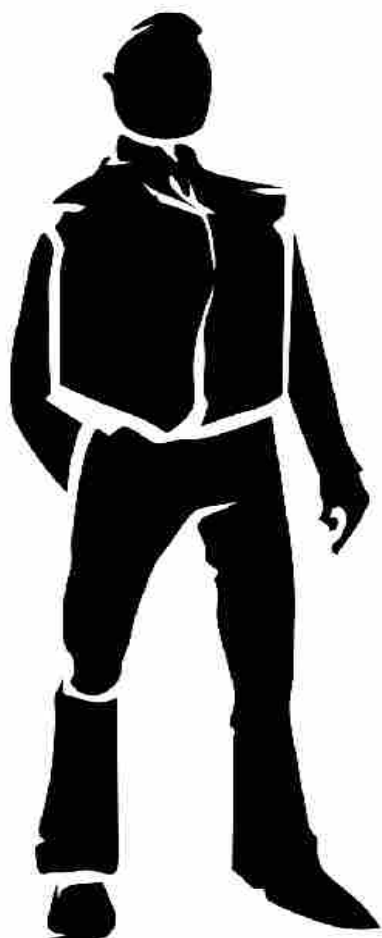


Le Trou Noir





Le Trou Noir



H : 200 cm

Dimensions panneau
en inclusion par vitrification
120 x 80 cm
(visibles de 118 x 78 cm)

Le Trou de la Barrique

Site Natura 2000 FR7200699
« Grottes du Trou Noir »



Entrée de la grotte du Trou de la Barrique



*SITE D'IMPORTANCE INTERNATIONALE
POUR LA CONSERVATION DES CHALIVES-SOURIS*



Afin d'éviter toute perturbation des populations de chauves-souris, un périmètre de protection a été installé à l'entrée du Trou noir. Il est donc déconseillé de pénétrer dans la grotte.

Calendrier de présence et de sensibilité



Le site du Trou de la Barrique accueille une grande diversité de chauves-souris tout au long de l'année :

- Minioptère de Schreiber (*Miniopterus schreibersii*)
- Complexe d'espèces des Murins de grande taille (*Myotis myotis* / *Myotis blythii*)
- Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Les chauves-souris sont sensibles au dérangement notamment pendant deux périodes de l'année :

- La mise bas en été (l'affaiblissement de la colonie entraîne la chute et la mortalité des jeunes)
- l'hivernation (le nivel brutal peut mener l'animal à la mort. Meurt de tous vider à maintenir la quiétude des lieux pour la préservation de ces mammifères, allies de notre agriculture et éléments de la qualité de nos paysages.



© 2011 - 195 Aquitaine - 63 122 7 600 - www.cne-aquitain.fr

Conservatoire d'espaces naturels Aquitain



Un exemplaire de chauve-souris pour l'identification et l'étude de la diversité des espèces. Les chauves-souris sont des mammifères nocturnes et sont très sensibles à la pollution lumineuse.



Le Trou de la Barrique, un important gîte de repos pour les colonies de chauves-souris.





Photo de l'écureuil roux prise lors d'une tournée de chasse à l'écureuil roux effectuée par le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine.



Photo de deux chauves-souris mortes trouvées lors d'une tournée de chasse à l'écureuil roux effectuée par le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine.



Photo de l'écureuil roux prise lors d'une tournée de chasse à l'écureuil roux effectuée par le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine.



Le Trou Noir

Site Natura 2000 FR7200699



SITE D'IMPORTANCE INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES CHAUVES-SOURIS



Le site du Trou Noir accueille une grande diversité de Chauves-souris tout au long de l'année :

- Moustapettes de Schrebler (*Myotis schreibleri*)
- Campione d'espèces des rivières de grande taille
- Myotis noctis / Myotis blythii
- Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Les chauves-souris sont sensibles au dérangement notamment pendant la période de mise-bas en été (l'affaiblissement de la colonie entraîne la chute et la mortalité des jeunes et l'hivernation (le réveil brutal peut mener l'animal à la mort).
Mieux éviter les dérangements, un périmètre de protection a été installé



Le propriétaire, le Conseil Départemental de l'aérologie de la Gironde, le Groupe Chiroptères Aquitaine et le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine se sont mobilisés pour agir en faveur de ces espèces.

Merci de nous aider à maintenir la quiétude des lieux pour la préservation de ces mammifères, alliés de notre agriculture et témoins de la qualité de nos paysages

Calendrier de présence et de sensibilité





Le Trou Noir

Couts :

- périmètre grillagé (118 ml) + grille + portail :
10541,27 euros TTC (Caratti Clotures)

- 2 panneaux d'information :
1459,12 euros TTC (Pic Bois)
Conception : CEN Aquitaine

- Écrans végétaux :
195,60 euros TTC (Osier vallées de la Garonne)



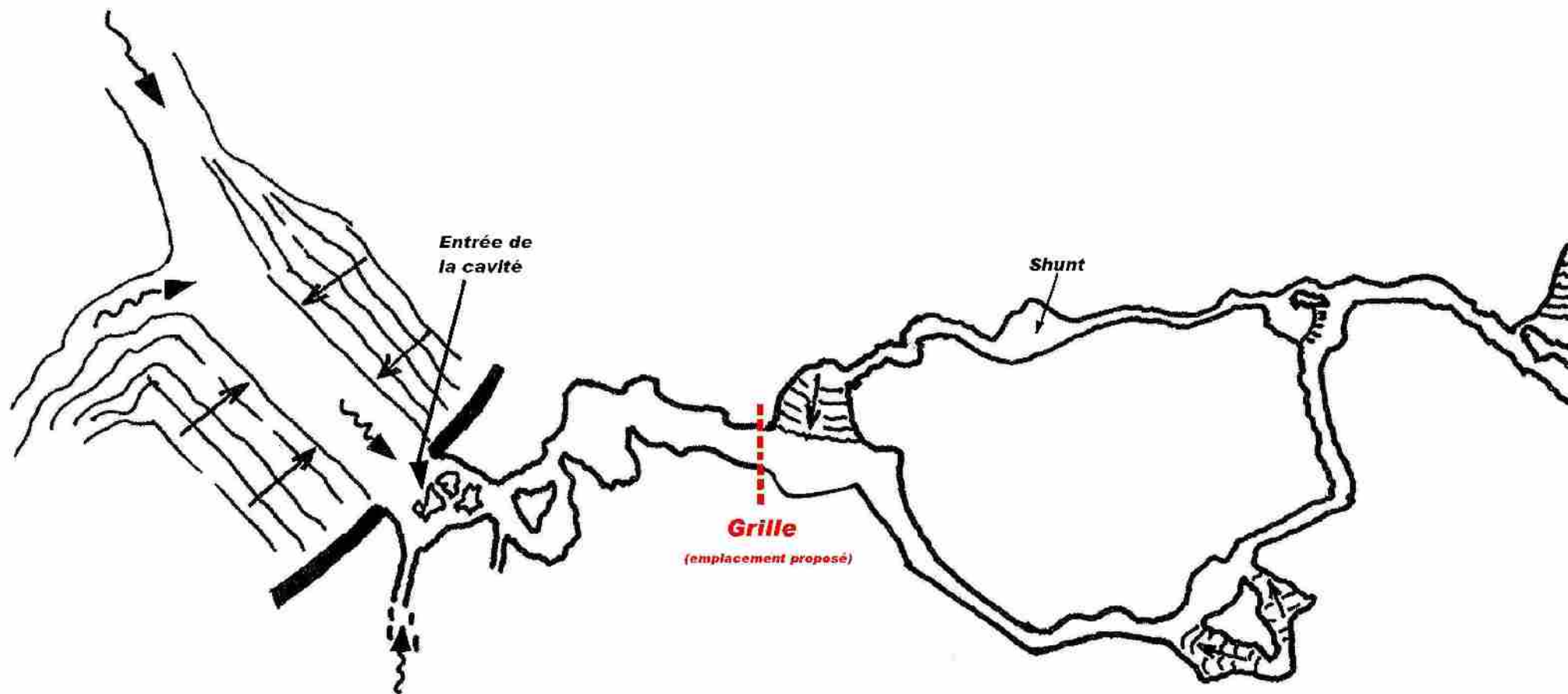
Le Trou de la Barrique

Situation complexe :

- multiples propriétaires**
- certains opposés à un aménagement**

Des échanges (rencontre sur site, téléphoniques...)





TROU de la BARRIQUE

33540 St MARTIN du PUY

X =	411.196
Y =	3265.739
Z =	60
Dev.	
Carte	IGN 1637 E

Topographie : Yvon & Claire HENAFF



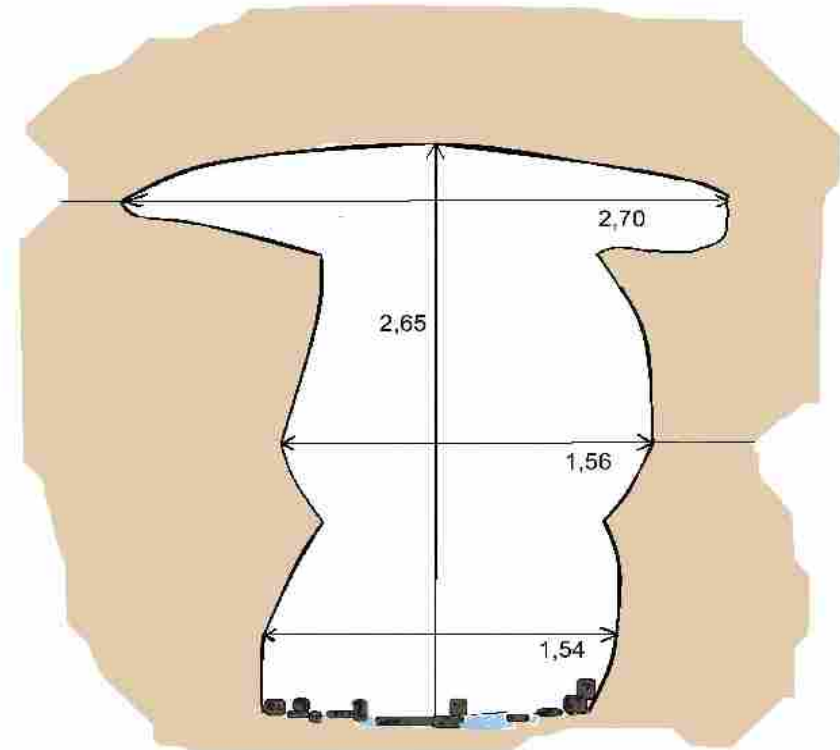
Le Trou de la Barrique

1 estimation des
couts de la grille :

- 3500 euros TTC

TROU de la BARRIQUE
33540 St MARTIN du PUY

croquis Yves Henaff



*Coupe de la galerie
à l'endroit proposé
pour la pose de la grille*



Charte Natura 2000

Engagements

- ✓ Liste d'engagements et de recommandations
- ✓ Engagements de portée générale, portant sur l'ensemble du site, tel que l'autorisation d'accès aux parcelles sur lesquelles la charte a été souscrite afin de mener des inventaires ou évaluations de l'état de conservation.
- ✓ Engagements « zonés » s'appliquent sur des grands types de milieux qui ont vocation de regrouper notamment les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire.
- ✓ Engagements rémunérés contenus dans le cahier des charges des mesures contractuelles ne peut être retenu simultanément comme engagement de la charte Natura 2000.

Charte
Natura
2000

Construction



Charte Natura 2000

E
N
G
A
G
E
M
E
N
T
S

de
portée

G
E
N
E
R
A
L
E

- autoriser l'accès des parcelles à la structure animatrice et experts scientifiques
- informer les mandataires ou prestataires des engagements de la charte afin que ceux-ci s'y conforment
- intégrer les engagements de la charte dans les baux ruraux ou convention de mise à disposition au fur et à mesure de leur renouvellement



Charte Natura 2000

R
E
C
O
M
M
A
N
D
A
T
I
O
N
S

de
portée

G
E
N
E
R
A
L
E

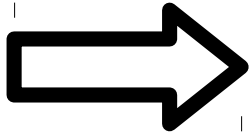
- En cas de travaux particuliers ou un changement de destination, le signaler à la structure animatrice afin que celle-ci puisse lui fournir des conseils et puisse suivre l'évolution de l'occupation du sol.
- Informer un organisme compétent (GCA, CREN) de la découverte de chauve-souris (conseils et suivis des populations).
- En cas de doute sur l'impact éventuel des techniques d'exploitation des terrains, le propriétaire ou le gestionnaire peut avertir la structure animatrice pour conseils.



Charte Natura 2000

Grottes:

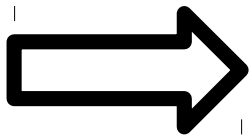
ENGAGEMENTS



- Ne pas procéder à des aménagements dans les grottes et leurs abords immédiats sauf préconisations particulières définies dans le Docob.

- Ne pas pénétrer ni autoriser la pénétration dans les grottes, du 1° Avril au 30 Aout, sauf pour les suivis scientifiques. Le nombre de suivis annuel est fixé à 2 maximum en période estivale (du 1° Avril au 30 Aout), réalisés par le GCA en lien avec le CEN. Le CDS33 sera convié comme accompagnateur (maximum 2 personnes par suivi).

RECOMMANDATIONS



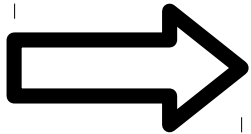
- Limiter au maximum la pénétration dans les grottes



Charte Natura 2000

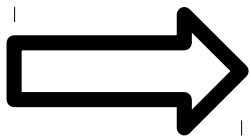
Bois/forêts :

E
N
G
A
G
E
M
E
N
T
S



- Dans le cas de la réalisation de coupes rases, limiter la taille de celles-ci à 0,5 ha.
- Proscrire l'utilisation de phytosanitaires sauf en cas de traitement collectif
- Ne pas autoriser, ni procéder à tout dépôt de déchets ou matériaux sauf rémanents de coupe et dépôt de bois

R
E
C
O
M
M
A
N
D
A
T
I
O
N
S



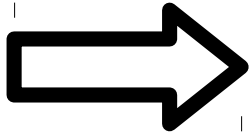
- Privilégier la régénération naturelle
- Privilégier dans les plans de gestion un âge d'exploitation élevé
- Préserver des arbres morts, dépérissant et/ou à cavités dans la mesure où ceux-ci ne posent pas de problèmes de sécurité pour le public



Charte Natura 2000

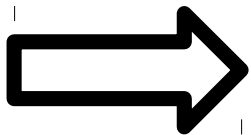
Formations arborées hors forêts :

ENGAGEMENTS



- Ne pas détruire ou démanteler les formations arborées hors forêts
- Ne pas utiliser de produits de synthèses (pesticides, herbicides...) pour l'entretien des formations arborées hors forêts

RECOMMANDATIONS



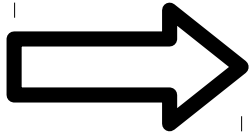
- Privilégier les haies stratifiées (3 strates : arborée, arbustive, herbacée) et composée d'essences locales et variées.
- Favoriser la présence de bandes enherbées le long des formations arborées hors forêts.
- Maintenir des arbres feuillus à cavités, morts ou dépérissant sauf s'ils présentent un risque pour la sécurité des personnes



Charte Natura 2000

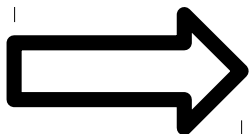
Prairies :

E
N
G
A
G
E
M
E
N
T
S



- Ne pas détruire les habitats (pas de retournement, de boisement volontaire, de mise en culture par semis, de nivellement, d'irrigation...).
- Maintenir les éléments fixes (haies, fossés, arbres isolés...)

R
E
C
O
M
M
A
N
D
A
T
I
O
N
S



- éviter l'utilisation des vermifuges (ivermectines, phénothiazine, coumaphos, ruélène, pipérazine, dichlorvos). Privilégier, des antiparasitaires ayant moins d'impact sur les invertébrés: benzimidazoles, imidathiazoles, saliucylanilides, isoquinoléine. Si utilisation de l'ivermectine, traiter mois avant la mise à l'herbe.
- privilégier une fauche tardive des talus



Charte Natura 2000

Etang et cours d'eau :

- Ne pas détruire les habitats humides situés à proximité

- Ne pas utiliser de produits phytosanitaires, ni fertiliser à moins de 20 m

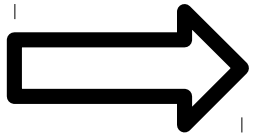
- Ne pas vidanger l'étang entre le 15 mars et le 1 Octobre

- Ne pas effectuer d'entretien des bordures entre le 15 Mai et le 1 Septembre.

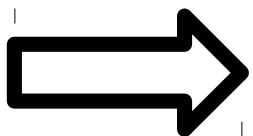
- Ne pas drainer, assécher, ni modifier le régime hydraulique des cours d'eau. Conserver des berges naturelles (pas de terrassement, remblais, profilage).

- être attentif à la présence d'espèces invasives. Prévenir la structure animatrice en cas d'observation.

E
N
G
A
G
E
M
E
N
T
S



R
E
C
O
M
M
A
N
D
A
T
I
O
N
S

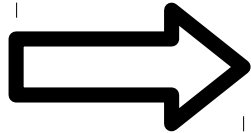




Charte Natura 2000

Spéléologie :

ENGAGEMENTS



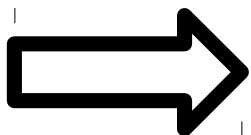
- Ne pas organiser d'activités spéléologiques dans la grotte du Trou Noir du 1^{er} Avril au 30 Aout.

- Informer ses adhérents de la nécessité de protéger les chauves-souris et des règles de bonne conduite à suivre pour limiter les dérangements,

- Partager avec la structure animatrice du site les constatations de présence de chauves-souris,

- Ne pas créer de nouveaux chemins d'accès aux grottes

RECOMMANDATIONS



- Limiter au maximum la pénétration dans les grottes



O4 Animer l'application du Document d'Objectifs

			Type	Priorité
O41	AN1	Identification des ayant-droits sur le site	Hcn	1
	AN2	Information et communication sur les mesures de gestion	Hcn	1
	AN3	Identification des besoins financiers	Hcn	1
	AN4	Adaptation des contrats de type CAD en MAET	Hcn	1
	AN5	Rédaction de la Charte Natura 2000 sur le site	Hcn	1
O42	AN6	Prise de contact avec les ayant-droits	Hcn	1
	AN7	Diagnostic des parcelles	Hcn	1
	AN8	Proposition de contrats	Hcn	1
	AN9	Aide au montage de dossier	Hcn	1
	AN10	Suivi de l'instruction	Hcn	1
	AN11	Aide à la mise en œuvre technique des mesures	Hcn	1
	AN12	Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins	Hcn	1
O43	AN13	Participation à la prise en compte des territoires de chasse des chiroptères lors de la rédaction du Document d'Objectifs du site FR7200692 "Réseau hydrographique du Dropt"	Hcn	1
O44	AN14	Ingénierie financière	Hcn	1
	AN15	Élaboration du cahier des charges techniques	Hcn	1
	AN16	Conduite d'opération	Hcn	1
O45	AN17	Bilan et évaluation des actions et des contrats	Hcn	1
	AN18	Préparation et animation du comité de pilotage	Hcn	1
	AN19	Coordination des avis techniques	Hcn	1



Perspectives 2012

- **réalisation des travaux sur le Trou Noir conformément au diagnostic écologique**
- **Suivi des aménagements**
- **Trou de la Barrique : poursuite des discussions**
- **Poursuite des suivis de chauves-souris**
- **Organisation d'une animation : nuit de la chauve-souris ?**



Merci de votre attention

Des questions ???



**Conservatoire
d'espaces naturels
Aquitaine**

